



Acte n° 2024C58

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 7

Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI.

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Non Collectif – Approbation du Compte Administratif 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable Public,

Le Conseil communautaire élit à l'unanimité M. Stéphane BERTHOMIEU, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2023 du Budget Assainissement Non Collectif, M. Marc PECHOUX, Président en exercice, se retire de la séance.

Le Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2023 du Budget Assainissement Non Collectif devant le Conseil communautaire et il le propose au vote du Conseil.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024.

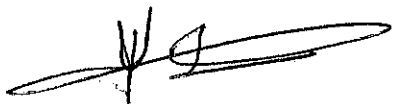
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2023 du Budget Assainissement Non Collectif, tel que présenté ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	0,00	51 400,44	51 400,44	
Affectations 2022 faites en 2023		0,00	0,00	
Recettes 2023	0,00	78 315,30	78 315,30	
Dépenses 2023	0,00	-78 203,07	-78 203,07	
Résultat 2023	0,00	112,23	112,23	
Résultat cumulé (réel de clôture 2023)	0,00	51 512,67	51 512,67	
Recettes Reports en 2024	0,00		0,00	
Dépenses Reports en 2024	0,00		0,00	disponible repris au c/R002
Résultat corrigé des restes à réaliser	0,00	51 512,67	51 512,67	51 512,67

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

